

FORMATION



CERTIFICAT ASSISTANT PROFESSEUR

Session 2025 - 2026

- **PRÉREQUIS DE FORMATION :** Être au moins minime + ceinture bleue + licenciée à la FFJDA pour l'année en cours.

Réserver aux mineurs -18 ans

- **FORMULES :**
4 jours de stage + 50h en club
- **COÛT : 140€**



EN QUOI CONSISTE CE CERTIFICAT ?

Le **Certificat d'Assistant Professeur** est une qualification fédérale délivrée par la ligue. Il permet à son titulaire d'assister les cours avec une réelle efficacité pédagogique. Il est sous l'autorité fonctionnelle de son enseignant (qui est son tuteur). Cette qualification ne permet pas d'exercer en autonomie pédagogique, ni même de délivrer de grade.



Les exigences à l'entrée en Formation.

Pour accéder à la formation, il est nécessaire de :

- Être présenté par le président & professeur du club où vous êtes licencié.
- Être au moins minime et ceinture bleue.
- Être licencié(e) à la FFJDA pour l'année en cours.
- Fournir le dossier d'inscription complet.

La Formation.

La formation est composée de :

- 4 jours de formation théorique, pédagogique et pratique en présentiel (au total : 28h)
Support stage régional benjamin minime avril
- Stage pédagogique de 50h en club tout au long de la saison sous la responsabilité du professeur du club d'appartenance.
- Bilan final (entretien pédagogique + démonstration technique)

Lors de la formation, vous étudierez le public 6-11 ans les règles de vie au dojo, la posture à adopter et l'intervention de l'assistant professeur, le vocabulaire judo, la notion d'arbitrage et de commission, le déroulement d'une séance et la pédagogie de la découverte.

Le coût.

50€ de frais pédagogiques
90€ hébergement (stage)



Où déposer sa candidature ?

Inscription via le Formulaire d'inscription au CAP

Disponible sur le site de la ligue : centre-val-de-loire-judo.ffjudo.com